

CAPSULE d'INFORMATION (#11)



La qualité de l'eau du lac...

« À quoi correspond une eau de qualité pour vous ? » À cette question, nous pourrions obtenir plusieurs réponses. Mais majoritairement, les riverains nous diront qu'une eau de qualité sera claire, sans odeur et que le fond du lac ne sera ni vaseux ni envahi par les plantes aquatiques. Ce sont toutes de bonnes réponses. Mais comment évalue-t-on la qualité de l'eau d'un lac ?

Au Québec, il existe un organisme ayant pour but d'analyser la qualité de l'eau des lacs : le Réseau de Surveillance volontaire des Lacs (RSVL). Comment tout cela fonctionne ?

Trois fois durant la saison estivale, un bénévole prélève des échantillons d'eau en suivant un protocole bien précis. Ces prélèvements sont envoyés au ministère du Développement durable, environnement et lutte contre les changements climatiques. Ce dernier se charge de faire des tests pour en évaluer la qualité.

Outre la transparence de l'eau, les différents paramètres analysés sont :

- La concentration du phosphore total
- La concentration de la chlorophylle A
- La concentration du carbone organique dissous

Ces quatre tests permettent de déterminer le niveau de vieillissement d'un lac.

Au Lac Croche, nous jouissons de ce service d'évaluation. Et pour la première fois l'an dernier, nous avons vu une amélioration des résultats. Vous pouvez consulter les résultats sur notre site internet sous l'onglet « Qualité de l'eau ».

Première conclusion, les gestes posés afin de rendre les fosses septiques conformes et de revégétaliser la rive ont eu les effets escomptés. C'est grandement encourageant !

Deuxième conclusion, il ne faut surtout pas ralentir nos ardeurs. Le Lac Croche est vulnérable par son grand nombre de résidence riveraine.